

Paris, le 7 décembre 2018



Les enfants et les jeunes réfugiés et migrants font état de graves privations durant leur déplacement

L'UNICEF publie des données alarmantes issues d'une enquête menée auprès de 4 000 enfants et jeunes réfugiés et migrants à l'approche du sommet de Marrakech pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations.

*« Je suis tellement habitué à souffrir que ça me semble normal maintenant » –
Un jeune migrant kenyan*

Deux tiers des jeunes ayant participé à une enquête menée par l'UNICEF auprès de quelque 4 000 jeunes migrants et réfugiés âgés de 14 à 24 ans ont indiqué avoir été forcés de quitter leur pays. La moitié d'entre eux sont partis seuls.

L'UNICEF publie un rapport intitulé « *A Right to be Heard: Listening to children and young people on the move* » (Le droit d'être entendus : à l'écoute des enfants et des jeunes déplacés) qui fournit un aperçu alarmant des difficultés et des privations subies par les jeunes réfugiés et migrants durant leur périple à la recherche de sécurité et d'une vie meilleure.

Le rapport se fonde sur une analyse des informations recueillies au cours des trois derniers mois, dans le cadre d'une enquête en ligne menée auprès de 4 000 jeunes, s'identifiant eux-mêmes comme étant réfugiés ou migrants. Les résultats de cette enquête révèlent la présence de lacunes considérables dans le soutien et les services mis à la disposition des jeunes déracinés.

« Pendant que les responsables politiques se querellent sur les migrations, 4 000 enfants et jeunes déracinés nous disent manquer de soutien », déclare Laurence Chandy, Directeur des données, de la recherche et des politiques de l'UNICEF. « Nous devons faire de grands progrès pour écouter ces enfants qui jouent leur vie et échanger avec eux. Cette enquête nous montre que les enfants déracinés

peuvent nous apprendre beaucoup de choses sur leurs besoins et leurs vulnérabilités, pour peu que nous soyons disposés à les écouter. »

Près de 90 % des jeunes ayant participé à l'enquête se trouvaient dans des pays situés en Afrique, en Asie et en Europe. Leurs réponses provenaient donc de pays de départ des migrants et des réfugiés, tels que la République arabe syrienne ou l'Ukraine, par exemple, ou de pays d'accueil, comme l'Allemagne, la Turquie ou l'Ouganda. **Si cette enquête n'est pas représentative de l'expérience vécue par tous les jeunes réfugiés et migrants, elle donne toutefois aux enfants et aux jeunes déracinés une tribune rare pour faire entendre leur voix et exprimer leurs inquiétudes.**

L'UNICEF publie les résultats de cette enquête menée auprès des jeunes **quelques jours avant l'ouverture de la conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations, qui aura lieu à Marrakech, au Maroc. Cette conférence réunira des dirigeants du monde entier en vue de l'adoption du pacte, qui constitue le premier accord intergouvernemental de l'histoire à définir une approche commune pour traiter chaque aspect des migrations.** En publiant les résultats de cette enquête, l'UNICEF entend aider les dirigeants du monde et les dirigeants présents à la conférence de Marrakech à prendre conscience de l'incidence des politiques migratoires sur la vie des enfants.

« Nous ne pouvons pas empêcher l'inexorable, mais nous pouvons éviter les dangers et la discrimination qui pèsent sur les enfants réfugiés et migrants », affirme Laurence Chandy. « Les États ont l'occasion de sécuriser les migrations. Les engagements et les mesures proposés dans le Pacte mondial sur les migrations, notamment le fait de faire valoir l'intérêt supérieur de l'enfant en toutes circonstances et d'inclure les enfants migrants dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance, sont à la fois pratiques et réalisables. Le Pacte mondial sur les migrations constitue un "mode d'emploi" pour les autorités locales et nationales sur les bonnes pratiques et les approches à adopter dans l'intérêt des enfants déracinés. »

Voici quelques-unes des principales conclusions tirées de l'analyse de l'enquête :

- 67 % des participants ont été forcés de quitter leur pays ;
- 44 % des participants ont quitté leur pays seuls ;
- 58 % des participants ont indiqué avoir perdu une ou plusieurs années de scolarité ;
- 49 % des participants ont indiqué ne pas avoir vu un médecin quand ils en avaient besoin ;
- 38 % des participants n'ont reçu aucune aide de personne, que ce soit de leur famille, de leurs amis ou des institutions.

L'UNICEF continue d'exhorter les gouvernements des pays de départ, de transit et de destination à privilégier l'intérêt supérieur de l'enfant lors de l'élaboration et de l'application des politiques et des procédures relatives aux migrations, à ne pas séparer les familles, à mettre un terme à la détention des familles et des enfants par les services de l'immigration et à adhérer au principe de non-refoulement.

Cependant, comme le montre cette enquête, **bien plus de mesures doivent être prises.** Il est temps de joindre le geste à la parole en réalisant les investissements nécessaires pour protéger les enfants déracinés et défendre leurs droits. À cette fin, l'UNICEF appelle les gouvernements :

A cette fin, l'UNICEF appelle les gouvernements :

- À fournir des services essentiels aux enfants et aux jeunes réfugiés et migrants, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé ;
 - À renforcer la coopération transfrontalière afin de protéger les droits de l'enfant et de soutenir les enfants et les jeunes à chaque étape de leur périple ;
 - À investir dans la production de données ventilées sur les mouvements et le bien-être des enfants et des jeunes déracinés ;
 - À donner un rôle de partenaires actifs aux enfants et aux jeunes déracinés. Mais nous ne pouvons pas nous limiter à les écouter, il est impératif que nous leur donnions aussi un siège à la table des discussions.
-

Téléchargez les photos, le b-roll et le rapport complet :

<https://uni.cf/2EktmCU>

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans toutes ses actions. Nous travaillons dans 190 pays et territoires du monde entier avec nos partenaires pour faire de cet engagement une réalité, avec un effort particulier pour atteindre les enfants les plus vulnérables et marginalisés, dans l'intérêt de tous les enfants, où qu'ils soient. Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son travail : www.unicef.fr

Contact

• Unicef France

Carine Spinosi – 01 44 39 17 49 – cspinosi@unicef.fr



UNICEF.France



UNICEF_france



unicef_france

www.unicef.fr